



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120453

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 26/08/2021 14H49 C:000032 I:33103
V/REF : 791778
V/Email reçu le Jeudi 26/08/2021 à 14H49

SEMCODA
AGENCE BRESSE-DOBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

IMMEUBLE : HENRI IV
33 RUE HENRI IV
01540 VONNAS

Feillens, le 13 Décembre 2021

Référence Marché: Notre Tarif en vigueur

LOCALISATION : 33 RUE HENRI IV - VONNAS - MR/MME TASSAN/BAPTISTA : 0664691400 - LOGT
1013 - 1ER ETGAE

MOTIF : INTERVENIR POUR PRE-PEINDRE PORTE WC ET PIECE DE RANGEMENT
(PRE-PEINTE EQUIPEE PAUMELLES, SERRURE, BEQUILLAGE)

Donneur d'ordre : Mme P VRBAN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 12 OCTOBRE 2021 A 16H45
RECUPERATION DE 2 PORTES POUR FABRICATION

LE 27 OCTOBRE 2021A A 10H45
PORTES DEPOSEES AU DEPOT DE FEILLENS

LE 7 DECEMBRE 2021 A 13H45
FACBRICATION DES PORTES AU DEPOT ET POSE CHEZ L'OCCUPANT

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Déplacement Lu-Ve 8h-17h00	1	36,97	36,97
1,00	H.Ouvrier Qualifié le 12/10	2	59,50	59,50
1,00	Déplacement Lu-Ve 8h-17h00	3	36,97	36,97

SERVIMO BOURGOGNE - SAS au capital de 15 000 €

550, route de Ternant – 01570 FEILLENS

RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

Tél : 03 85 20 30 60 - bourgogne@servimo.fr



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120453

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Déplacement Lu-Ve 8h-17h00	5	36,97	36,97
3,75	H.Ouvrier Qualifié le 07,12	5	59,50	223,12
1,75	H.Ouvrier Qualifié le 07/12	6	59,50	104,12
TOTAL H.T.				497,65
T.V.A. a 10,00%				49,76
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>547,41</u>

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 791778 du 26/08/2021

P-MUT

14h49

SEM CODA

AGENCE BRESSE-DOMBES

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

CEDE

SERVIMO BOURGONE SAS

550 Route de Ternant

01570 FEILLENS

Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page

Lieu d'intervention

33 Rue Henri IV
01540 VONNAS

Mail: bourgogne@servimo.fr; stephane.descoites@semcoda.c

Référence de la Demande

N° : 598 272 du 26/08/2021

MUTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat. 4

01-EE-2212-TRA-6156310

Délai

Date limite exécution : 15/09/2021

Observations

MUT TASSAN / BAPTISTA

06-64-69-14-00

Prestation à réaliser		Qté	récupér.
MS00001	Fortait déplacement	1,00	
MS01001	pré-peinte équipée paumelles, serrure, béquillage et toutes sujétions	2,00	
WC et pièce de rangement			

SEM CODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par VRBAN PAULINE le 26/08/2021

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

SERVIMO BOURGONE
S.A.S au capital de 15.000 €
550 route de Ternant
01570 FEILLENS
R.C.S BOURG-EN-BRESSE 798 123 030
Tél. 03 85 20 30 60 - Fax 03 85 20 25 00

La Responsable d'Agence,
Mme S. GUILLET

Facture libellée au nom de SEM CODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEM CODA AGENCE BRESSE-DOMBES

1/2

EDN2

26/08/2021 à 14:49

Taxe sur la valeur ajoutée

S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66



Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE BRESSE-DOMBES 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE CEDEX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
- ☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation) :

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation

- ☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
- ☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble

- ☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **33 Rue Henri IV 01540 VONNAS**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)

- ☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :

- ☐ Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
- ☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
- ☐ Cloisons intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie
- ☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
- ☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexacts de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE** le **26/08/2021**

Signature du client ou de son représentant

Mme Nadia-DIAF

Direction des Agences

Número: 791778